

Construire **l'avenir** avec les migrants et les réfugiés



MIGRANTS
RÉFUGIÉS

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES MIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

Construire l'avenir avec les migrants et les réfugiés signifie construire le Royaume de Dieu sans exclure personne. Les systèmes économiques et financiers et les sociétés d'aujourd'hui semblent préférer construire un avenir uniquement pour un petit nombre, laissant de côté ceux qui ne semblent pas produire de profit, à savoir les personnes invisibles et les exclus ; parmi eux figurent les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées et les victimes de la traite des personnes. Construire l'avenir avec les migrants et les réfugiés signifie mettre tout le monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, au centre de l'avenir que nous voulons bâtir : une cité de Dieu dont les portes sont toujours ouvertes pour que les gens entrent et enrichissent cette cité en devenant.

Les personnes en déplacement apportent avec elles un grand potentiel social, économique, culturel, humain et religieux. La présence des migrants et des réfugiés renforce chaque dimension du développement humain intégral et offre à notre société une opportunité de devenir plus interculturelle et de grandir en humanité. Ils aident également notre Église à être plus clairement catholique, toujours plus universelle dans l'expression même de son existence. Sans aucun doute, la richesse apportée par les migrants catholiques et les autres personnes déplacées revitalise nos communautés. De même, ceux qui appartiennent à d'autres religions ou qui n'ont aucune affiliation religieuse partagent notre propre mission et renforcent l'esprit missionnaire de nos communautés.

Construire l'avenir avec les migrants et les réfugiés signifie les inclure en les plaçant au centre de notre avenir, ouvrant ainsi des possibilités pour l'expression de leur potentiel de migrants et de réfugiés.

Pour atteindre cet objectif, il est important de bien distinguer entre un premier temps qui consiste à *accueillir* et à *protéger* et où des structures pastorales spécifiques sont essentielles à cet égard, et un second temps qui tend à *promouvoir* et à *intégrer* les personnes et dont la responsabilité principale est confiée aux paroisses.

1. Inclure les migrants et les réfugiés : travail, sécurité et santé pour tous

L'inclusion, à savoir travail, sécurité et santé pour tous, doit se réaliser en tenant compte du potentiel de développement que toutes les personnes peuvent apporter. Accueillir et protéger signifient également inclure les personnes ayant des besoins spécifiques ou présentant d'autres difficultés, afin qu'elles puissent faire partie de ce processus de construction. Pour cela, il est nécessaire de :

- a) Considérer l'Église comme un pont entre les migrants non protégés et les institutions, en les aidant à surmonter leur peur d'approcher ou d'utiliser les services publics. L'Église locale, dans son rôle de médiation, peut promouvoir le dialogue entre les migrants et les réfugiés d'un côté, et les institutions locales de l'autre, et aider à simplifier les démarches administratives.
- b) Inclure concrètement les migrants et les réfugiés dans les efforts de l'Église pour bâtir le Royaume de Dieu, comme dans le processus synodal. Cela implique d'intégrer les migrants et les réfugiés dans les conseils pastoraux des paroisses, les commissions scolaires catholiques, ainsi que dans les associations, les organisations caritatives et les agences catholiques.
- c) Substituer les discours qui présentent les migrants et les réfugiés comme des fardeaux par des récits qui font ressortir la réciprocité et les avantages de « construire avec » eux. Cela implique d'offrir un lieu sûr où les gens peuvent raconter leur histoire personnelle, tout en étant incités et encouragés à faire quelque chose pour les autres, en invitant les migrants et les réfugiés à partager leurs témoignages et leurs expériences. Pour ce faire, il faut également utiliser les réseaux sociaux et les moyens de communication. Les débats à la radio, par exemple, peuvent donner aux migrants et aux réfugiés l'occasion d'exprimer ouvertement leurs préoccupations, en les sensibilisant à des sujets tels que les droits et les devoirs des migrants, les migrations sûres, les violences sexistes, l'assistance aux mineurs et la prévention contre la traite des personnes.
- d) Encourager les attitudes d'accueil dans les pays de destination, tout en évitant la perception de deux poids deux mesures parmi les réfugiés. Chaque migrant et réfugié doit avoir le sentiment qu'il bénéficie des mêmes droits et des mêmes opportunités.

Cela implique de développer des bonnes pratiques qui s'inscrivent dans un engagement à long terme et ne visent pas seulement à répondre aux besoins immédiats de ceux qui fuient les guerres et les situations tragiques.

- e) Œuvrer en faveur d'une gouvernance des processus migratoires axée sur la promotion des droits de l'homme et sur l'intégration des migrants et des réfugiés, en prévoyant, par exemple, une reconnaissance plus rapide de leurs qualifications universitaires ou le développement de services spécifiques pour les migrants ayant des besoins particuliers. Cela implique de collaborer avec d'autres partenaires, tels que les organisations non gouvernementales, pour faire en sorte d'améliorer les pratiques des États en formulant des recommandations spécifiques.
- f) Inclure les communautés locales, en particulier les plus vulnérables d'entre elles, comme bénéficiaires des programmes de protection et d'assistance, aux côtés des migrants et des réfugiés. Cela implique d'informer les communautés religieuses locales et les groupes de la société civile des possibilités d'enrichissement mutuel de ces communautés.
- g) Préparer la communauté d'accueil en lui fournissant des informations correctes pour la sensibiliser contre les préjugés et la discrimination. Cela passe par la promotion de programmes éducatifs présentant une perspective spirituelle cohérente avec la doctrine sociale de l'Église (en mettant l'accent sur les notions de solidarité, de subsidiarité et de dignité humaine), ainsi que par l'utilisation de stratégies multiples allant du témoignage personnel et communautaire aux activités interculturelles, en passant par l'utilisation des médias et des réseaux sociaux.
- h) Inciter à investir davantage dans la formation d'agents pastoraux et de laïcs pouvant travailler avec les personnes en déplacement. Il s'agit de produire des ressources en formation dans les diocèses et les paroisses pour améliorer la pastorale des migrants et des réfugiés. Par exemple, la rédaction de brochures contenant des informations juridiques pour chaque type de migration, afin d'aider les agents pastoraux à mieux comprendre et à mieux expliquer la loi.
- i) Envisager un document interne qui puisse servir de ligne directrice aux prêtres dans leur ministère de conseil pour la pastorale des migrants et des réfugiés qui ont vécu des expériences particulièrement négatives et traumatisantes.
- j) Fournir une assistance particulière aux victimes de la traite des êtres humains, notamment les femmes et les mineurs. Cela implique l'organisation ou la coordination de foyers appropriés avec leurs équipements de soutien et une équipe de psychologues, de thérapeutes, de conseillers juridiques et de médecins.

2. Renforcer la contribution potentielle des migrants et des réfugiés au développement

Les Églises locales sont appelées à renforcer la contribution potentielle des migrants et des réfugiés en faveur d'un réel changement du système actuel. Il existe beaucoup de bonnes pratiques que les acteurs catholiques peuvent offrir sur la façon de transformer l'environnement local pour construire un avenir meilleur pour tous. Il faut pour cela :

- a) Encourager les efforts communs pour défendre les intérêts des migrants et des réfugiés auprès des gouvernements locaux, dans le but de développer des programmes tels que la formation professionnelle, la reconnaissance plus rapide de leurs qualifications ou de leurs permis de conduire, des cours de langue et d'enseignement en général, leur intégration sur le marché du travail et du logement, leur intégration sociale par le biais de projets de microcrédit, la coordination avec les services de santé et d'éducation et, plus important encore, leur santé mentale et un soutien psychosocial.
- b) Favoriser une culture de la rencontre dans les paroisses comme moyen d'encourager l'inclusion, notamment à travers la célébration de fêtes religieuses pour animer et améliorer les pratiques aux niveaux paroissial et diocésain, comme moyen d'intégrer la spiritualité des migrants dans les liturgies locales en vue d'un enrichissement mutuel (voir [OPMI](#)). Cela implique également la célébration de messes en différentes langues, ainsi que la mise en place d'une équipe pastorale internationale composée de prêtres, de diacres, de religieuses et de laïcs de différents pays pour accompagner spirituellement les migrants et les réfugiés, et leur offrir des salles ou des espaces où pratiquer leur foi le cas échéant.
- c) Promouvoir la rencontre personnelle de l'ensemble de la société, y compris des communautés catholiques, avec les migrants et les réfugiés, en particulier si ceux-ci proviennent d'un milieu ethnique différent. Il s'agit d'encourager les familles et les ordres religieux à accueillir les migrants et les réfugiés en vivant temporairement avec eux ou en partageant différentes activités avec eux, ainsi que de permettre aux personnes vivant dans des camps de réfugiés situés à proximité d'écoles, d'être hébergées ou de pouvoir se déplacer, pour pouvoir s'intégrer plus facilement dans la communauté locale.

- d) Valoriser la personnalité des réfugiés : les réfugiés peuvent devenir des ambassadeurs de la paix, de la solidarité et de l'amitié sociale si nous leur donnons une chance. Cela peut se faire en leur offrant des espaces pour partager leurs propres défis et aspirations.
- e) Préparer les migrants et les réfugiés à la réinsertion et à l'intégration dans les communautés d'accueil. Les diocèses et les paroisses d'origine peuvent s'en charger en créant des centres de conseil qui peuvent aider les réfugiés à prendre les bonnes décisions, en corrigeant ainsi leurs attentes irréalistes ou erronées et en remédiant à la désinformation par des informations précises et fiables. Il s'agit également de répondre aux besoins des rapatriés qui, après être rentrés dans leur pays d'origine, sont souvent victimes de discrimination et rencontre des difficultés pour se réintégrer.
- f) Aider les réfugiés qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine en leur offrant un système d'accueil qui ne les considère pas simplement comme en attente en un lieu, mais qui les invite plutôt à participer à la vie de la communauté ecclésiale. Cela implique d'essayer d'anticiper leur retour en les aidant à reconstruire les liens avec leur pays d'origine (par exemple, en s'occupant de l'inscription des enfants à l'école) et en leur offrant un accompagnement spirituel pendant cette transition.
- g) Aider les réfugiés à développer les comportements et les compétences nécessaires pour s'adapter avec succès à la nouvelle société, grâce à la compréhension des différentes normes culturelles, en particulier pour les femmes qui pourraient rencontrer des difficultés face à des paradigmes sociaux et culturels différents des leurs. Cela suppose de faire appel à des experts, tels que des conseillers juridiques et sociaux et des médiateurs culturels, afin d'aider les migrants et les réfugiés à développer leur potentiel, en élaborant, par exemple, des plans individuels d'épanouissement personnel. Une attention particulière devrait être accordée à la création de descriptions d'emplois possibles et au développement de perspectives d'avenir avec l'aide de formateurs travaillant individuellement avec les réfugiés.
- h) Développer les compétences numériques des migrants et des réfugiés et l'utilisation des instruments numériques dans la vie quotidienne et sociale afin de favoriser leur intégration dans la société d'accueil, tout en évitant les inégalités socio-économiques.

3. Impliquer les jeunes

La composante jeunesse est un facteur clé pour construire un avenir ensemble. Les jeunes doivent être impliqués et reconnus comme des artisans du temps présent. Pour cela, il serait bon de :

- a) Intégrer les questions migratoires dans les programmes d'éducation formelle. Cela peut se faire grâce au réseau éducatif catholique dans le monde entier : écoles et universités.
- b) Offrir des bourses aux migrants et aux réfugiés, y compris à ceux qui ont des besoins particuliers, afin qu'ils puissent accéder à tous les niveaux d'éducation, en particulier à l'enseignement supérieur.
- c) Intégrer les aspects des migrations dans la catéchèse et le travail des jeunes, dans le cadre de leur formation chrétienne.
- d) Conseiller les jeunes migrants et réfugiés pour qu'ils choisissent des professions répondant aux besoins des contextes locaux.
- e) Encourager la participation active des jeunes pour agir différemment. Les initiatives des jeunes en faveur de l'inclusion sociale des migrants doivent être encouragées et soutenues au niveau de l'Église, comme inciter les jeunes migrants et les jeunes locaux à se joindre aux mêmes célébrations ou à partager leurs expériences de vie. Cela implique la participation active des jeunes issus de l'immigration pour accompagner les élèves, pour les aider à comprendre le système scolaire et leur apporter un soutien concret afin de réussir à l'école, ainsi que pour l'organisation d'activités de loisirs pour partager leurs expériences et célébrer leur diversité culturelle.
- f) Accompagner les migrants de deuxième génération, qui se retrouvent souvent écartelés entre deux mondes : celui de leur famille d'origine, encore lié à leur culture, et celui où ils sont nés ou ont grandi, qui est leur demeure, même si malheureusement dans de nombreux cas, ils n'en sont pas encore citoyens.
- g) Soutenir plutôt les jeunes migrants dans leur rôle de bâtisseurs de ponts entre la culture d'origine et la société dans laquelle ils vivent.
- h) Œuvrer à la protection des droits des adolescents et des enfants, tels que l'accès aux papiers d'identité, l'accès à la santé et à l'éducation, qui constituent les premières étapes pour garantir aux jeunes migrants de devenir des citoyens actifs dans les sociétés futures. Cela inclut la défense des droits des enfants migrants, non accompagnés ou séparés de leur famille, ainsi que la mise en œuvre de programmes en faveur des mineurs.

4. Devenir une Église synodale

Être une Église synodale signifie être une Église qui n'est pas repliée sur elle-même mais qui va plutôt à la rencontre des autres, en particulier des marginaux et des plus vulnérables, en marchant avec eux et avec Dieu. Car « c'est à cela que nous sommes appelés : à l'unité, à la communion, à la fraternité qui naît du sentiment d'être environné de l'amour unique de Dieu ». ¹

Dans un tel contexte, où nous regardons à la fois le présent et l'avenir, sans perdre de vue les transformations démographiques, les congrégations religieuses sont invitées à unir leurs forces dans les années à venir. Afin d'éviter la dispersion, les projets inter-congrégationnels visant à bâtir ensemble l'avenir représentent la voie la plus fructueuse pour y parvenir. Les organisations catholiques doivent également unir leurs forces afin de témoigner de la véritable nature de l'Église en action. C'est pourquoi les efforts conjoints des conférences épiscopales, des diocèses et des paroisses constituent la clé du succès, en tissant un réseau de collaboration avec les différentes institutions religieuses, tant publiques que privées, dans une perspective synodale, afin d'informer et d'accompagner les personnes avant leur départ, pendant leur transit, à leur arrivée ou même à leur retour, et de favoriser l'insertion, l'accueil, la protection et l'intégration. Cette coordination et cette mise en commun de bonnes pratiques sont indispensables pour exercer un impact plus important.

¹Pape François, *Temps de réflexion pour le début du processus synodal*, 9 octobre 2021.

Conclusion

UNE OPPORTUNITÉ DE GRANDIR EN HUMANITÉ

Les inégalités et les déséquilibres du monde, qui sont souvent à l'origine des migrations, révèlent les blessures profondes de l'humanité et montrent aussi le chemin pour commencer à construire le Royaume de Dieu (EMCC, 12). En reconnaissant le migrant comme l'image du Christ (Mt 25, 35), la migration, même dans ses formes les plus dramatiques, est « chez les croyants une provocation à la foi et à l'amour, invités qu'ils sont à porter remède aux maux découlant des migrations et à découvrir en elles le dessein de Dieu, même quand elles sont le fruit d'évidentes injustices » (EMCC, 12).

Les migrations contemporaines, surtout celles qui touchent un grand nombre de personnes, favorisent la rencontre des races et des peuples ; elles permettent ainsi la construction de sociétés culturellement diverses, capables de vivre la communion dans la diversité, qui est l'objectif du projet de Dieu pour l'humanité. Le passage de sociétés monoculturelles à des sociétés multiculturelles peut être un signe de la présence vivante de Dieu dans l'histoire et dans la communauté des hommes, car il offre une occasion providentielle de réaliser le projet divin d'une communion universelle (EMCC, 9).

L'Église catholique est à nouveau invitée à être prophétique, à voir et à lire dans les yeux et sur les visages des migrants et des réfugiés l'invitation de Dieu à l'accueillir. C'est une occasion de grandir en humanité, de témoigner de l'amour salvifique de Jésus-Christ par la charité, la solidarité, la rencontre et l'enrichissement mutuel.